

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 5 février 2015

Délibération n° 2015 - 5/02/2015 - 4

Prévisions de recrutement de personnels BIATSS – Année 2015

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Comité technique en date du 4 février 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 21 pour, 4 contre :

les prévisions de recrutement de personnels BIATSS pour l'année 2015.

Dijon, le 6 février 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Tableau des prévisions de recrutement de personnels BIATSS – Année 2015

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

PREVISIONS DE RECRUTEMENTS BIATSS 2015

FILIERE /CORPS	BOE	EXTERNE	INTERNE	RESERVE / emplois gagés	RSC	RSC R	PACTE	Total général	Recrutements de droit commun	recrutements réservés
BIB			1		1	1		3	2	1
MAGAS					1	1		2	1	1
MAGAS P2			1					1	1	
ENES	3	4	5		3		2	17	17	0
ADJENES	2	1	2		3		2	10	10	
SAENES	1	3	3					7	7	
ITRF		17	6	9	2			34	25	9
IGE		6	1	6				13	7	6
ASI			2	2				4	2	2
TECH		5	1	1				7	6	1
ATRF					2			2	2	0
ATRF P2		6	2					8	8	
Total général	3	21	12	9	6	1	2	54	44	10

EMPLOIS VACANTS PAR CORPS	
IGR	6
IGE	13
ASI	2
TECH	14
ATRF	16
total ITRF	51
AAE	2
SAENES	9
ADJENES	12
Total ENES	23
CONSERV	1
BIBAS	0
MAGAS.	3
Total BIB	4
TOTAL	78

B.O.E: Bénéficiaires de l'obligation d'emploi Article 27 Loi 84-16
PACTE: Parcours d'accès aux carrières de la Fonction publique Art.22bis loi 84-16
RESERVE : dispositif de titularisation Loi du 12 mars 2012
RSC : recrutement sans concours dans le 1° grade de la catégorie C
RSC Réserve: recrutement sans concours 1° grade de la catégorie C Loi 12 mars 2012